



**HAL**  
open science

## Visions féminines des menstrues dans l'Europe médiévale du XIIe au XVe siècle

Nadia Pla

► **To cite this version:**

Nadia Pla. Visions féminines des menstrues dans l'Europe médiévale du XIIe au XVe siècle. *Questes : revue pluridisciplinaire d'études médiévales*, 2023, 45, pp.89-106. 10.4000/questes.6315. hal-04166455

**HAL Id: hal-04166455**

**<https://hal.science/hal-04166455v1>**

Submitted on 25 Jul 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**Questes**

Revue pluridisciplinaire d'études médiévales

**45 | 2023**

**Corps féminins**

---

## Visions féminines des menstrues dans l'Europe médiévale du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle

Nadia Pla

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/questes/6315>

ISSN : 2109-9472

### Éditeur

Les Amis de Questes

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2023

Pagination : 89-106

ISSN : 2102-7188

### Référence électronique

Nadia Pla, « Visions féminines des menstrues dans l'Europe médiévale du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle », *Questes* [En ligne], 45 | 2023, mis en ligne le 30 juin 2023, consulté le 05 juillet 2023. URL : <http://journals.openedition.org/questes/6315>

---

Tous droits réservés

# Visions féminines des menstrues dans l'Europe médiévale du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle

Nadia PLA

Université Paris-Nanterre

Étudier les menstrues au Moyen Âge conduit à constater un paradoxe : alors que le phénomène concerne les femmes, les sources médiévales sont presque exclusivement des textes rédigés par des hommes. Quelques écrits médiévaux font cependant exception. Le genre d'un auteur ou d'un témoin n'implique pas forcément qu'il exprime une vision spécifiquement masculine ou féminine. Ainsi nous n'incluons pas dans cette étude Trotula de Salerne, pourtant considérée comme la première femme gynécologue du Moyen Âge<sup>1</sup>. En effet, outre qu'il est probable que « Trotula » n'ait en réalité jamais existé<sup>2</sup>, ni les écrits d'une certaine

---

<sup>1</sup> On a longtemps pensé qu'une médecin de ce nom avait exercé à Salerne en Italie au XII<sup>e</sup> siècle et écrit un recueil de trois traités gynécologiques, qui contiennent de nombreuses explications sur la physiologie de la menstruation ainsi que de nombreuses recettes pour réguler un flux trop abondant ou continu, trop ténu ou inexistant. Elle est souvent évoquée par les auteurs médiévaux et modernes. Encore aujourd'hui, son nom apparaît dès que l'on s'intéresse à l'histoire de la gynécologie.

<sup>2</sup> D'après la chercheuse américaine Monica Green, « Trotula » est le nom du recueil. Les trois traités auraient chacun un auteur différent, vraisemblablement des hommes, qui auraient peut-être écrit dans l'entourage et sous l'influence d'une médecin nommée Trota, dont quelques sources d'époque semblent attester l'existence. Enfin, un traité redécouvert à Madrid dans les années 1970 serait de la main de Trota. Voir *The Trotula. A Medieval Compendium of Women's Medicine*, éd. Monica Helen Green, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2001. L'introduction de cet ouvrage présente un état clair de la question historiographique. Monica Green publie aussi chaque année depuis 2015 une mise à jour de son article sur Trotula, voir la dernière version « Who/What is "Trotula" 2020 » [en ligne : [https://www.academia.edu/41537366/WHO\\_WHAT\\_IS\\_TROTULA\\_2020](https://www.academia.edu/41537366/WHO_WHAT_IS_TROTULA_2020), consulté le 8 avril 2022].

Trota dont l'existence est plus sûre, ni ceux attribués à Trotula ne diffèrent de textes de la même époque écrits par des hommes<sup>3</sup>.

Les textes sur lesquels nous allons nous pencher sont de rares et précieuses sources féminines produites entre le XII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle en Europe, issus de domaines divers (écrits médicaux, correspondances, archives judiciaires) et émanant de femmes aux statuts différents (religieuses, aristocrates ou prostituées). Nous formulons l'hypothèse que, malgré la rareté de ces sources, leur variété permettra d'apporter un éclairage sur la vision des menstrues par les femmes d'Europe occidentale à la fin du Moyen Âge. Au XII<sup>e</sup> siècle, Hildegarde de Bingen offre une vision multiple des menstrues tandis qu'Héloïse nous renseigne sur l'hygiène de ses contemporaines. Des femmes moins instruites des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles permettent de découvrir l'usage qui pouvait être fait du sang menstruel.

### **Hildegarde ou une vision poétique et médicale sur les menstrues**

L'abbesse allemande du XII<sup>e</sup> siècle Hildegarde de Bingen a laissé une production écrite abondante et variée, dont plusieurs ouvrages médicaux au sein desquels elle consacre de nombreux passages aux menstrues<sup>4</sup>. Ainsi

---

<sup>3</sup> Des ouvrages médicaux produits à Salerne aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, bien que n'ayant pas atteint le même niveau de notoriété que ceux attribués à Trotula, présentent des chapitres sur les menstrues fort semblables. Voir par exemple l'ouvrage anonyme du XII<sup>e</sup> siècle : *De aegritudine curationem tractatus*, dans *Collectio salernitana, ossia Documenti inediti, e trattati di medicina appartenenti alla Scuola medica salernitana*, éd. Salvatore de Renzi, Naples, Filiaire-Sebezio, 1854, vol. 2, p. 81–386 ou encore *Egritudines totius corporis* de Cophon (XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle), dans *ibid.*, vol. 4, 1856, p. 469–504.

<sup>4</sup> Nous n'aborderons pas ici les recettes destinées à réguler le flux des menstrues ni toutes les explications physiologiques, qui diffèrent peu des écrits d'auteurs masculins sur la question.

une trentaine de passages sont à relever dans le traité *Cause et Cure*, où Hildegarde explique la menstruation par une métaphore végétale<sup>5</sup> :

Le ruisseau de la période menstruelle chez la femme est sa viridité génératrice et sa floridité, qui feuillissent dans sa descendance, parce que, de même que l'arbre, grâce à sa viridité, fleurit et feuillit, et porte des fruits, de même la femme, à partir de la viridité des ruisseaux du sang menstruel, transforme les fleurs et les feuilles en fruit de son ventre. Mais, de même que l'arbre qui manque de viridité est dit un bois sans fruits, ainsi la femme qui en son âge vigoureux n'a pas la viridité de sa floridité, est appelée infertile<sup>6</sup>.

La métaphore florale n'est pas nouvelle. Le terme de *flores* (« fleurs ») et ses équivalents dans les langues vernaculaires pour désigner les menstrues sont courants. On les trouve dans des écrits variés (textes médicaux, procès, etc.) et le terme est utilisé couramment par la population non lettrée<sup>7</sup>. Hildegarde fait preuve d'originalité en filant cette métaphore, comparant le corps féminin entier à un organisme végétal. Elle compare implicitement le sang menstruel à la sève de l'arbre, seul comparant mélioratif, à ma connaissance, du sang menstruel dans la littérature

---

<sup>5</sup> Parfois orthographié *Causae et Curae*. Laurence Moulinier a correctement rétabli l'orthographe médiévale dans son édition, mais l'orthographe classique en *-ae* reste souvent citée. Notons que cet ouvrage n'avait sans doute pas été conçu comme tel par son autrice. Laurence Moulinier, au terme d'une enquête minutieuse, a montré qu'il s'agit probablement d'une compilation d'extraits de différents ouvrages de sa main, réunis une cinquantaine d'années après sa mort, lors de son procès en canonisation. Quoi qu'il en soit, il ne fait aucun doute que les textes de ce traité sont d'elle. Voir l'introduction de *Beate Hildegardis Cause et Cure*, éd. Laurence Moulinier, Berlin, Akademie Verlag, coll. « Rarissima mediaevalia, Opera latina », 2003.

<sup>6</sup> « *Riuulus autem menstrui temporis in muliere est genitiua uiriditas et floriditas eius, quae in prole frondet, quia, ut arbor uiriditate sua floret et frondet et fructus profert, sic femina de uiriditate riuulorum menstrui sanguinis flores et frondes in fructu uentris sui educit. Sed ut arbor, quae uiriditate caret, infructiferum lignum dicitur, ita et femina, quae uiriditatem floriditatis suae in forti aetate non habet, infertilis nuncupatur.* », *ibid.*, p. 145. Sauf mention contraire, les traductions du latin et de l'ancien français sont les nôtres.

<sup>7</sup> « *menstrua que uulgas apellat flores* » (« les menstrues, que le peuple appelle les fleurs »), *Liber de Sinthomatibus*, dans *The Trotula*, éd. cit., p. 72.

médiévale, face aux nombreux comparants péjoratifs tirés des champs lexicaux du poison, du venin, de la corruption, etc. Cette vision positive va à l'encontre de la position dominante à l'époque d'Hildegarde. Cela ne semble toutefois pas avoir gêné ses lecteurs contemporains : elle était une personnalité respectée par les autorités religieuses et politiques de son temps.

Depuis Hippocrate, on expliquait les affections du corps et de l'esprit par des déséquilibres entre quatre humeurs<sup>8</sup>. Hildegarde en fait comme les autres le catalogue, en traitant le cas des femmes et celui des hommes indépendamment<sup>9</sup>. Dans la description des types de femmes ayant telle ou telle complexion, la menstruation tient une grande place : l'abbesse passe en revue pour chacune le débit du flux menstruel, la probabilité de rétention menstruelle et la gravité qu'elle peut entraîner ou encore la ménopause et les risques sanitaires liés à une ménopause précoce. Une observation aussi détaillée est unique dans les sources médiévales. Unique aussi est sa conception anatomique du crâne des femmes. D'après elle, il est fendu et il s'entrouvre légèrement lors de la menstruation, permettant au sang en surabondance de s'échapper. Certaines perdent alors trop de sang et celui-ci déborde :

Mais entre temps, certaines femmes éprouvent de la douleur liée à diverses fièvres, de la douleur à l'estomac, sur le côté, et dans le bas du dos, et ces douleurs au crâne subsistent, si bien qu'il ne se ferme pas au moment normal, comme certains orages traversent des lieux obstrués en provoquant des débordements, et ainsi les

---

<sup>8</sup> Voir Antoine Thivel, « Hippocrate et la théorie des humeurs », *Noesis*, n° 1, 1997, p. 85–108 ; Gianluca Valenti, « La théorie des humeurs à l'aube du Moyen Âge vernaculaire », dans *Towards the Authority of Vesalius. Studies on Medicine and the Human Body from Antiquity to the Renaissance and Beyond*, dir. Erika Gielen et Michelle Goyens, Turnhout, Brepols, 2018, p. 195–227.

<sup>9</sup> *Beate Hildegardis Cause et Cure*, éd. cit., p. 126–130. Hildegarde n'emploie pas les noms des quatre complexions, qui ont été ajoutés par un scribe ultérieur, d'après Laurence Moulinier, mais la description faite est conforme à la tradition médicale.

ruisseaux de sang chez cette femme s'écoulent au moment anormal de manière anarchique.

Et alors cette femme dans sa douleur est comme un homme qui a été blessé par le fer d'une arme et, pour cette raison, à cette période elle s'observe avec précaution, pour ne pas souffrir encore plus à cause de cela, parce que même le traitement médical doit lui être appliqué avec prudence<sup>10</sup>.

Selon les médecins antiques et médiévaux, le sang menstruel pouvait circuler dans tout le corps et y provoquer des dérèglements : rien d'étonnant donc à ce qu'un afflux de sang menstruel se propage au crâne<sup>11</sup>. En revanche, la théorie du crâne fendu est propre à Hildegarde. Cela lui permet d'expliquer la concomitance qu'une femme menstruée peut constater entre l'écoulement sanguin et des douleurs corporelles, en particulier à la tête. Elle n'est pas la seule dans la littérature médicale à mentionner des douleurs liées aux règles<sup>12</sup>. Elle est en revanche la seule à le faire avec autant de précision et de détails, allant jusqu'à qualifier l'intensité de la douleur avec une comparaison genrée : l'homme blessé par le fer d'une arme. On peut supposer que l'identité féminine de l'autrice et l'entourage féminin au sein de son couvent ont joué un rôle. La douleur causée par le fer d'une arme est suffisamment évoquée dans de nombreux

---

<sup>10</sup> « *Sed interdum quedam mulieres dolorem diuersarum febrium habent et dolorem stomachi et lateris ac renum, et dolores isti caluarie resistunt, ne iusto tempore suo claudatur, uelut quedam procelle inundando loca obstrusa transeunt, et ita riuuli sanguinis in muliere illa in iniusto tempore inordinate effluunt. Et tunc mulier illa in dolore est uelut aliquis uir, qui ferro uulneratus est, et ideo eo tempore cum cautela se obseruet, ne inde plus ledatur, quia etiam medicina cum timore ei adhibenda est.* », *ibid.*, p. 148.

<sup>11</sup> Voir par exemple Hippocrate, *Des maladies des femmes*, I, 4–5, dans *Opera omnia*, éd. et trad. Émile Littré, Paris, J. B. Baillière, 1853, vol. 8, p. 25–31.

<sup>12</sup> Voir par exemple dans un traité d'un auteur anonyme de Salerne, sans doute du XI<sup>e</sup> siècle, le *De adventu medici ad aegrotum libellus*, dans *Collectio salernitana*, éd. cit., vol. 2, 1854, p. 79 : « *in muliere uero per menstruum, si gravitas est lumborum et femorum et coxarum, et si tempus menstrui aderit* » (« et chez la femme, [la crise sera] par les menstrues, s'il y a une lourdeur des lombes et des cuisses et des hanches, et si le moment des menstrues approche »).

types de textes pour que même une femme qui ne l'a pas éprouvée pense à y comparer sa propre douleur.

Les menstrues apparaissent enfin dans de nombreuses recettes du *Cause et Cure* ou de la *Physica*<sup>13</sup>, comme affection à réguler, mais aussi comme ingrédient, dans une recette contre la lèpre<sup>14</sup>. Ces mentions sont étonnantes, car au Moyen Âge la lèpre était couramment expliquée par une relation sexuelle avec une femme ayant ses règles<sup>15</sup>. Hildegarde dit elle-même que le patient est devenu lépreux « *de libedine aut incontinentia* » (« à cause de son désir ou de son incontinence [sexuels] »), mais explique que « le sang menstruel comprime et détruit [la lèpre], comme un ennemi envers son ennemi, parce qu'elle est issue des diverses humeurs des femmes<sup>16</sup> ». Il est difficile d'établir si ces affirmations originales d'Hildegarde sont dues à son statut de femme ou relèvent de sa personnalité atypique, car elle ne suit pas le courant des auteurs médiévaux qui se complaisent dans les variantes et les citations des Anciens ou de leurs contemporains.

Au-delà de ces célèbres ouvrages de médecine, nous avons les traces de cas où Hildegarde a été directement sollicitée par une femme ou une

<sup>13</sup> Hildegarde de Bingen, *Physica, Le livre des subtilités des créatures divines : les plantes, les éléments, les pierres, les métaux, les arbres, les poissons, les animaux et les oiseaux*, trad. Pierre Monat, Grenoble, Jérôme Millon, 2011, 1988–1989.

<sup>14</sup> *Beate Hildegardis Cause et Cure*, éd. cit., p. 260. Il faut le verser dans un bain chaud où auront déjà infusé des herbes et dans lequel se plongera le malade.

<sup>15</sup> Parmi de nombreux exemples, l'un des textes les plus lus à ce sujet au Moyen Âge est ce commentaire d'Augustin, *Sermones de diversis*, CCXCII, « *De Castitae conjugali* », dans *Patrologiae cursus completus, Series latina*, éd. Jacques-Paul Migne, Paris/Turnhout, Brepols, 1844–1864, vol. 39, col. 2300 : « *Ad mulierem menstruatam non accesseris* (Ezech. XVIII, 6). *Nam qui tunc concepti fuerint, aut leprosi, aut epileptici, aut etiam forte daemoniaci nascentur* » (« Tu n'approcheras pas d'une femme menstruée (Ezech. XVIII, 6). En effet, ceux qui sont ainsi conçus naissent lépreux ou épileptiques ou même parfois possédés du démon »).

<sup>16</sup> *Beate Hildegardis Cause et Cure*, éd. cit., p. 260 : « *menstrualis autem sanguis eam opprimit et concutit, uelut inimicus inimicum suum, quia illa de diuersis humoribus mulierum egreditur* ».



communauté de femmes pour un conseil<sup>17</sup>. Quelle place a la menstruation dans ces échanges ?

Hildegarde adressa la réponse suivante à une certaine Sibylle de Lausanne, qui souffrait visiblement d'un flux continu de sang :

Ô Sibylle, je te dis ceci dans la lumière des visions véritables : Tu es la fille des forêts dans le tourbillon des maladies. Dieu veille sur toi, pour que ton âme ne se disperse pas. Donc, aie confiance en Dieu. Pose ces mots autour de ta poitrine et de ton nombril au nom de celui qui dispense tous les biens : « Dans le sang d'Adam, la mort est apparue ; dans le sang du Christ, la mort a été arrêtée. Dans ce même sang du Christ, je t'ordonne, ô sang, de contenir ton flux »<sup>18</sup>.

Dans le *Cause et Cure* ainsi que dans la *Physica*, elle donne des conseils pratiques en cas de douleurs menstruelles, de flux bloqué ou au contraire – comme dans le cas de Sibylle – de flux excessif<sup>19</sup>. Pour ce dernier, elle recommande de se couvrir les cuisses d'un linge imbibé d'eau froide et de se frotter d'ail cuit encore chaud, de boire du vin où aura infusé de la bétoine, de se masser les veines, de ne pas faire trop d'efforts et de suivre un régime d'aliments mous et doux, sans amertume, ainsi que de vin et de cervoise. On peut s'étonner que le charme proposé à Sibylle ne soit pas accompagné de semblables conseils d'hygiène de vie ou prescriptions

<sup>17</sup> Outre les cas suivants, Hildegarde est consultée sur la fertilité de l'empereur Frédéric Barberousse et de son épouse. Voir Hildegarde de Bingen, *Epistolarium*, éd. Lieven van Acker et Monika Klaes, Turnhout, Brepols, 3 vol., 1991–2001, ep. LXX, p. 152-154.

<sup>18</sup> Lettre à « *Sibylla trans Alpes* », ms. Pal. Lat 1254 : « *O Sibylla, hoc tibi dico in luce veracium visionum : Tu es filia sylvarum in turbine morborum. Deus vigilat super te, ut non detur anima tua in dispersionem. Ideo confide in Deum. Haec autem verba circa pectus et circa umbilicum tuum pone in nomine illius, qui omnia recte dispensat : "In sanguine Adae orta est mors ; in sanguine Christi mors retenta est. In eodem sanguine Christi impero tibi, o sanguis, ut fluxum tuum contineas"* », (voir les *Analecta sanctae Hildegardis opera Spicilegio Solesmensi parata*, éd. Jean-Baptiste Pitra, Mont Cassin, 1883, ep. XXXVI, p. 521, avec quelques modifications).

<sup>19</sup> *Beate Hildegardis Cause et Cure*, éd. cit., p. 231–233. Les conseils concernant le flux excessif se trouvent p. 233 ; *Physica*, éd. cit., pp. 69–70, 79 et 112.

d'ingrédients. Le contexte des deux sources où nous a été conservée cette lettre l'explique sans doute : d'une part dans un manuscrit copié vers 1400 en Allemagne du Sud où elle figure parmi d'autres formules de conjuration contre le flux de sang<sup>20</sup> ; d'autre part dans sa *Vie* rédigée pour sa canonisation, au milieu de plusieurs autres mentions de guérison qui ne font appel qu'à ses prières et à sa piété, et non à ses compétences médicales<sup>21</sup>. Selon la source et son contexte, Hildegarde apparaît donc comme une médecin ou comme une sainte, guérissant plutôt par des ingrédients médicinaux ou plutôt par des prières.

Lors d'une autre consultation, c'est l'absence de mention des menstrues qui est intéressante. À la demande d'une communauté de bénédictines, Hildegarde a rédigé une *Explanatio regulae sancti Benedicti*<sup>22</sup>. Ce texte comporte un passage sur les vêtements<sup>23</sup>. Or rien de spécifique n'y est énoncé pour les femmes. Hildegarde n'y fait même pas allusion au fait que ses destinataires sont des femmes. Il est question d'une tunique de laine d'agneau et d'un *cucullus* (manteau à capuche). Les seules choses dont elle dit qu'il faut se prémunir sont le froid – d'où le vêtement en laine – et la sueur – il est question d'un mouchoir en lin pour l'éponger. Elle n'y parle pas des menstrues. Cela est surprenant puisqu'Hildegarde,

---

<sup>20</sup> Voir Laurence Moulinier, *Le manuscrit perdu à Strasbourg. Enquête sur l'œuvre scientifique de Hildegarde*, Paris/Vincennes, Publications de la Sorbonne/Presses universitaires de Vincennes, 1995, chap. 6, partie 1, § 3 [en ligne : <https://books.openedition.org/psorbonne/24525>, consulté le 6 avril 2022].

<sup>21</sup> *Vita Hildegardis*, lib. III, « *De miraculis et morte beate* », dans *Patrologiae cursus completus, Series latina*, éd. Jacques-Paul Migne, Paris/Turnhout, Brepols, 1844–1864, vol. 197, col. 119.

<sup>22</sup> Cette *Explication de la règle de saint Benoît* a été rédigée pour une communauté (*congregatio Hunniensis*) non identifiée de façon certaine. Voir à ce sujet : Hugh Feiss, *Explanation of the Rule of Benedict, by Hildegard of Bingen*, Toronto, Peregrina Publishing Co, 1990, voir l'introduction [en ligne : <http://monasticmatrix.osu.edu/cartularium/explanation-rule-benedict>, consulté le 19 novembre 2020].

<sup>23</sup> *Explanatio regulae sancti Benedicti*, dans *Patrologiae cursus completus, series latina*, éd. Jacques-Paul Migne, Paris/Turnhout, Brepols, 1844–1864, vol. 197, col. 1061–1062.

on l'a vu, aborde sans réticence et dans des contextes variés ce sujet dans d'autres de ses ouvrages. De plus, une autre religieuse à la même époque et dans des circonstances similaires en parle, elle, explicitement. Il s'agit d'Héloïse.

### **Héloïse ou la franche affirmation des « problèmes de filles »**

Héloïse, abbesse française du XII<sup>e</sup> siècle, a entretenu une correspondance avec Abélard, son ancien amant, après leur séparation. Dans la lettre VI, elle lui demande conseil sur la manière de diriger une communauté de femmes. Elle argue que la règle de saint Benoît, édictée à l'origine pour des hommes, n'est pas adaptée aux femmes. Elle reprend par exemple habilement les arguments séculaires des hommes sur la faible nature des femmes pour réclamer une ration supplémentaire de viande et de vin dans la semaine pour ses compagnes. La lettre avait commencé par des remarques concrètes concernant l'habillement. On y retrouve une description du vêtement religieux semblable à celle du texte d'Hildegarde, si ce n'est qu'Héloïse s'insurge contre l'inconfort de ces vêtements. Parmi une suite de questions soulignant l'inadaptation des règles de saint Benoît pour les religieuses, elle déclare :

En quoi sont-elles concernées par les tuniques ou par les vêtements de laine à même la peau, alors que les purgations menstruelles de leurs humeurs superflues les leur font éviter à tout prix<sup>24</sup> ?

Cette courte phrase a une grande importance dans la mesure où elle est écrite par une femme, celle-ci n'y reprend aucun des motifs médicaux

---

<sup>24</sup> « *Quid denique ad ipsas de tunicis aut de laneis ad carnem indumentis, cum earum humoris superflui menstruae purgationes haec omnino refugiant ?* », *Lettres d'Abélard et Héloïse*, éd. et trad. Éric Hicks et Thérèse Moreau, Paris, Librairie générale française, 2007, p. 230.

ou religieux habituels sur les menstrues, elle aborde un aspect purement pratique et elle parle au nom de toute une communauté féminine.

Ce contexte énonciatif en fait déjà une source unique et étonnante. Le contenu l'est tout autant. Pour désigner les règles, Héloïse emploie quatre mots : « *humoris superflui menstruae purgationes* » (« les purgations menstruelles de leurs humeurs superflues »). Aucun de ces quatre mots n'était employé avec réticence dans les textes médiévaux, au contraire ils y apparaissaient fréquemment ; mais jamais les quatre ensemble. Généralement, l'association de deux d'entre eux, voire la mention d'un seul, suffisait à exprimer l'idée des règles. Et encore plusieurs auteurs préféraient-ils recourir à une vague périphrase, comme « la nature des femmes », « ce dont les femmes souffrent », « la maladie secrète des femmes<sup>25</sup> » ou une femme « mal disposée<sup>26</sup> ». À ma connaissance, Héloïse est la seule des auteurs et autrices du Moyen Âge à être aussi explicite. Ce n'était pas par souci d'exactitude, vu que deux voire un seul de ces termes suffisaient à la compréhension. Nous pouvons supposer que par cette expression hyperbolique, elle cherchait à mettre en valeur cette affection et son inadéquation avec les vêtements que les religieuses étaient contraintes de porter et à mieux en convaincre Abélard.

La réponse de ce dernier confirme, en creux, la volonté d'insistance d'Héloïse. Lui, en effet, ne mentionne même pas les règles par un seul mot ni une seule périphrase. Il faut une lecture attentive des lettres VII et VIII,

---

<sup>25</sup> « maladies secrettes », « conditions secrettes », « les fleurs et passions secrettes de la femme » à plusieurs reprises dans un ouvrage anonyme du XIII<sup>e</sup> siècle, le *Placides et Timéo ou Li secrés as philosophes*, éd. Claude Thomasset, Genève/Paris, Droz, 1980. Un compagnon de Jeanne d'Arc affirme « que oncques n'avoit eu la secrecte maladie des femmes », voir Jules Quicherat, *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc dite la Pucelle*, Paris, Société d'Histoire de France, 1841–1849, vol. 3, p. 219.

<sup>26</sup> « La femme dit qu'elle est mal disposee, la doit croire son mary et non demander sa compaignie ? », Jean Gerson, *Œuvres complètes*, Paris/Tournai/Rome/New York, Desclée, 1967, vol. 7, n° 2, n° 375, « *Poenitemini*. De la chasteté conjugale », p. 863.

dans lesquelles il répond longuement et point par point aux interrogations de la lettre VI d'Héloïse, pour retrouver le passage dans lequel il aborde la question des vêtements. Finalement, une phrase précise semble bien répondre à la question d'Héloïse :

Qu'elles aient sur la chair des chemises de dessous propres, qu'elles garderont toujours même pour dormir<sup>27</sup>.

Bien que plus timoré dans l'emploi des mots, Abélard a entendu et pris en compte les plaintes d'Héloïse. Sa réponse nous informe aussi sur la tenue considérée comme commode au XII<sup>e</sup> siècle pour une femme en période menstruelle. Une chemise de dessous (*interula*) évite le contact direct des tuniques (*tunicae*) ou vêtements de laine (*laneae*) avec la chair, que dénonçait Héloïse. Rien qui ressemblerait à une serviette menstruelle n'est mentionné : il est possible qu'Abélard en ait ignoré l'usage ou n'ait pas voulu en parler, il est possible aussi que les femmes ou certaines femmes de cette époque n'en aient pas utilisé. Quoi qu'il en fût, en période de perte menstruelle, une chemise de dessous souple et légère, moins irritante qu'une tunique de laine, plus facile peut-être à replier ou rouler entre les cuisses, y compris la nuit (puisqu'elles les « garderont toujours même pour dormir »), plus facile à laver et à sécher, était un gain d'hygiène indéniable. L'emploi du pluriel et de l'adjectif « *mundas* » (« propres ») suggèrent qu'on pouvait les laver quand elles étaient tachées et éviter ainsi l'inconfort et les risques d'infection.

Hildegarde et Héloïse étaient des femmes érudites. Il est plus difficile d'entendre la voix des autres femmes, pourtant plus nombreuses. Les procès nous le permettent parfois. Ce type de sources comporte cependant plusieurs biais : les aveux ou les témoignages ont pu être

---

<sup>27</sup> *Lettres d'Abélard et Héloïse*, éd. cit., p. 526 : « *Interulas mundas ad carnem habeant, in quibus etiam cinctae semper dormiant* ».

obtenus sous la torture ou des pressions ; la parole a pu être modifiée en étant transcrite par le scribe chargé de rédiger la déposition ou traduite quand le texte est en latin alors que la femme interrogée s'exprimait dans une langue vernaculaire.

### **Béatrice ou les pratiques magiques familiales d'une petite noble**

Nous connaissons Béatrice de Planissoles par le registre d'inquisition constitué sur ordre de l'évêque Jacques Fournier entre 1313 et 1325, pour enquêter sur des cas d'hérésie dans le petit village pyrénéen de Montailou et dans ses environs. Béatrice de Planissoles était la châtelaine de Montailou, une femme de petite noblesse, proche des paysans et bergers. Elle a eu plusieurs aventures amoureuses. C'est un des seuls témoignages au Moyen Âge de la persistance de la libido après la ménopause<sup>28</sup>. Elle s'en étonne avec naïveté :

Comme on lui demandait si elle avait fait des maléfices ou si elle en avait enseigné ou si elle en avait appris de quelqu'un, elle répondit que non. Parfois, cependant, dit-elle, elle avait cru que ledit prêtre Barthélemy lui avait fait quelque maléfice, parce qu'elle l'aimait trop, et elle voulait être avec lui, alors que, quand elle l'avait connu pour la première fois, ses affaires féminines avaient déjà cessé, et elle l'avait

---

<sup>28</sup> Au contraire, plusieurs textes, considérant qu'il existe une semence féminine et qu'il s'agit de la menstrue avant sa purgation, associent le plaisir sexuel et l'émission de menstrue. Par exemple, dans le *De secretis mulierum* (XV<sup>e</sup> siècle) : « *Quando autem mulier in coitu est cum viro, propter maximam et nimiam delectacionem quam habet propter hoc, quod vene et nervi in vulva existentes per virgam virilem confricantur, menstruum mittit* », *El De secretis mulierum atribuido a Alberto Magno*, éd. José Pablo Barragán Nieto, Turnhout/Porto, Brepols/Fédération Internationale des Instituts d'Études Médiévales, 2012, p. 246 (« Mais lorsque la femme est avec l'homme dans le coït, à cause de la très grande et excessive délectation qu'elle en éprouve, parce que les veines et les nerfs se trouvant dans la vulve sont frottés par la verge de l'homme, elle émet de la menstrue »).

quelquefois interrogé à ce sujet, dit-elle, mais le prêtre avait toujours nié<sup>29</sup>.

Plus loin, Béatrice est interrogée sur la présence dans ses affaires de linges tachés de sang. Elle explique qu'il s'agit du premier sang menstruel de sa fille Philippa, qu'elle avait recueilli sur les conseils d'une juive baptisée.

Alors, lorsque la jeune Philippa sa fille il y a déjà longtemps avait eu sa première menstrue, celle-là regardant celle-ci bien en face, parce que la jeune fille était abattue, lui demanda ce qu'elle avait, à quoi elle répondit qu'elle émettait du sang par la vulve, et alors celle-ci, se rappelant de la parole dite par la juive baptisée, déchira une partie de la chemise de ladite Philippa qui avait été imprégnée de ladite menstrue, et, parce qu'il ne lui semblait pas qu'il y eût assez dans ledit morceau de ladite menstrue, elle donna à sadite fille un autre tissu de lin propre et fin pour que, quand la menstrue sortirait d'elle, elle imprègne ledit tissu et qu'elle rende ledit tissu complètement imbibé de ladite menstrue ; et ladite Philippa a fait cela, et elle, ensuite, a fait sécher lesdits tissus, prévoyant, quand ladite Philippa prendrait un mari, de donner audit mari à boire de ladite menstrue qu'elle aurait exprimée desdits tissus après les avoir mouillés<sup>30</sup>.

<sup>29</sup> *Le Registre d'inquisition de Jacques Fournier, évêque de Pamiers (1318–1325), ms. Vat. Latin 4030 de la Bibliothèque Vaticane*, éd. Jean Duvernoy, Toulouse, Privat, 1965, vol. 1, p. 249 : « *Interrogata si aliqua alia maleficia fecerat vel docuerat vel ab aliquo edocta fuerat, respondit quod non. Aliquando tamen, ut dixit, opinata fuit quod dictus Bartholomeus presbiter aliquid maleficium ei fecisset, quia eum nimis adamabat, et cum eo esse volebat, cum tamen iam quando primo eam cognovit sibi muliebria deffecissent, et super hoc aliquando interrogavit eum, ut dixit, qui tamen presbiter semper hoc negavit* ».

<sup>30</sup> « *Unde, cum Philippa filia sua puella iam diu est primum mestruum habuisset, ipsa intuens ipsam in facie, quia puella effecta erat, interrogavit ipsam quid haberet, que respondit ei quod sanguinem per vulvam emittebat, et tunc ipsa recordata de verbo dicte iudee baptizate scindit partem camisie dicte Philippe que infecta fuerat de dicto mestruo, et quia non videbatur sibi quod satis esset in dicta pecia de dicto mestruo, dedit dicte Philippe filie sue alium pannum lineum blosetum et subtile, ut, quando egrederetur mestruum de ipsa, inficeret dictum pannum et totum madidum faceret dictum pannum de dicto mestruo ; quod et dicta Philippa fecit, et deinde dictos pannos*

Malgré la déformation de la déposition orale originale par le passage à l'écrit et au latin (Béatrice s'exprimait en occitan), la simplicité du ton et du vocabulaire, ainsi que l'évocation de faits qui ne sont jamais décrits ailleurs de cette manière, laissent supposer que les paroles de Béatrice ont été transmises avec une assez grande fidélité. Ce qui frappe, d'une part, c'est l'évocation émouvante d'une scène intime entre une mère et une fille au moment des premières règles : la mère voit que sa fille ne va pas bien, elle l'interroge en la regardant bien en face ; la fille se livre avec confiance en employant des mots simples et explicites pour décrire ce qu'elle ne connaît pas (« *sanguinem per vulvam emittebat* »), loin de tous les termes compliqués, périphrases, métaphores et sous-entendus (purgations, humeurs, fleurs, etc.) habituels dans les textes médicaux ou religieux.

D'autre part, ce texte nous permet d'avancer un peu dans nos hypothèses sur la protection des débordements et taches de sang en période de menstrues. Lorsque Philippa a saigné pour la première fois, elle a taché sa chemise, mais pour la suite, sa mère lui confie un morceau de tissu. S'il s'agit certes d'un tissu destiné à recueillir le sang pour le garder, on peut supposer que Béatrice a spontanément eu l'idée d'utiliser l'objet qui lui servait de protection menstruelle. Cet objet est décrit précisément : « *pannum lineum blosetum et subtile* ». L'expression est si précise qu'elle contient même un mot occitan latinisé par Jacques Fournier ou par son scribe, qui ne connaissait visiblement pas d'équivalent latin. En effet, *blosetum* est un hapax en latin : il s'agit vraisemblablement de la latinisation de *bloset*, mot occitan signifiant « d'une pureté agréable<sup>31</sup> ».

---

*decavit, intendens, quando maritum duxisset dicta Philippa, daret dicto marito ad bibendum de dicto mestruo, quod exprimeretur de dictis pannis quando madefacti fuissent* », *ibid.*, p. 248.

<sup>31</sup> Voir l'article dans Louis Alibert, *Dictionnaire occitan-français d'après les parlers languedociens*, Toulouse, Institut d'Études occitanes, 1966 [en ligne : <https://www.cieldoc.com/libre/integral/libr0993.pdf>, consulté le 26 novembre 2020] :



L'expression latine peut se traduire par « un tissu [ou “morceau de tissu”] en lin pur [ou “propre”] et fin ». Quoi qu'il en soit, il s'agit de la description la plus détaillée que nous ayons de ce qui pourrait s'apparenter à une protection menstruelle. Si l'on croise ce texte avec celui d'Abélard un siècle plus tôt, on retrouve la nécessité que le tissu à même la peau (celui de la chemise ou un autre) soit fin et léger, et qu'il soit propre et pur (ne pas réutiliser un tissu déjà souillé).

Enfin, Béatrice nous révèle une pratique attestée ailleurs : faire ingérer à un homme du sang menstruel pour provoquer ou conserver son amour<sup>32</sup>. Nous pouvons confronter la déposition de Béatrice à ce sujet à celle d'autres femmes.

### **Philtres d'amour à base de sang menstruel : Marion et Gratiota**

À Paris, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, le Registre criminel du Châtelet de Paris contient le compte-rendu d'un long procès qui s'est déroulé en 1390 contre plusieurs femmes accusées d'avoir ensorcelé des hommes. Parmi elles, Marion la Droiturière, dite l'Estallée, « fille de péché », comme son amie Manon la Daynne, qui lui a donné un conseil pour conserver l'amour de son amant.

---

« *blos*, -a, adj. “pur, net, sans mélange” ; dér. *bloset*, “d'une pureté agréable, assez pur” ; étym. germ. *bloz*, “nu” ».

<sup>32</sup> Outre les procès, des pénitentiels du VII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle évoquent cette pratique. On peut citer le plus célèbre, celui de Burchard de Worms (XI<sup>e</sup> siècle) : « *Fecisti quod quaedam mulieres facere solent ? Tollunt menstruum suum sanguinem, et immiscent cibo vel potui, et dant viris suis ad manducandum, vel ad bibandum, ut plus diligentur ab eis ? Si fecisti, quinque annos per legitimas ferias poenitas* », *Corrector sive Medicus*, q. 176, dans *Die Bussbücher und die Bussdisciplin der Kirche* [1883], éd. Hermann-Joseph Schmitz, Graz, Akademische Druck-U. Verlagsanstalt, 1958, t. 2, p. 407-452, p. 448 (« As-tu fait ce que certaines femmes ont l'habitude de faire ? Elles prennent leur sang menstruel, et le mélangent avec de la nourriture ou une boisson, et le donnent à leurs maris à manger ou à boire, pour être plus aimées par eux ? Si tu l'as fait, tu dois faire pénitence cinq ans pendant les jours requis [lundi, mercredi, vendredi] »).

[Manon lui] enseigna que, pour estre plus enamourée de son dit ami Hainsselin, & aussi se ledit Hainsselin estoit plus enamouré d'elle qui parle, elle regardast le temps & heure que elle seroit en ses fleurs, desqueles fleurs elle retenist un pou, & d'icelles fleurs meist ou vin que elle & sondit ami buoyent ensemble, & qu'il en beust, & s'il avoit bien amé elle qui parle, encore le ameroit-il plus que paravant n'avoit fait. Laquelle chose ouye & conceue, elle qui parle acomplist, & d'icelles fleurs mises en vin fist boire à sondit ami, & en beut aussi, elle qui parle, sa part<sup>33</sup>.

La pratique est la même que celle évoquée par Béatrice, mais le contexte est bien différent : il ne s'agit pas de s'attirer l'amour d'un futur mari, mais d'un amant ; la femme concernée n'est pas une jeune vierge, mais une prostituée ; enfin, il est prévu que la femme boive aussi du breuvage, comme pour renforcer la magie, ou peut-être l'érotisation, de cette pratique. Dans le cas de Béatrice, la découverte de cette histoire était fortuite puisque liée à l'interrogation sur les tissus tachés de sang trouvés chez elle, et elle ne semble pas avoir pesé dans son accusation pour hérésie ; dans le cas de Marion, au contraire, c'est une circonstance aggravante dans son accusation pour ensorcellement. On a donc moins de certitude sur la fidélité de ce témoignage. Il est possible que l'implication de deux femmes prostituées complices dans une tentative d'ensorcellement par ingestion de sang menstruel soit une sorte de motif juridique que les juges auraient essayé de faire émerger par leurs interrogatoires.

On retrouve en effet ce motif dans un procès intenté en 1482 à Venise. Gratiosa est également une prostituée et a aussi agi avec une complice. La situation est encore plus grave, car l'homme qu'elle est accusée d'avoir ensorcelé est un jeune noble. L'affaire prend une

---

<sup>33</sup> *Registre criminel du Châtelet de Paris, du 6 septembre 1389 au 18 mai 1392*, éd. Henri Duplès-Agier, Paris, C. Lahure, 1861-1864, t. 1, p. 336-337.

envergure politique : il serait dangereux pour l'État qu'un noble se laissât aller à tomber amoureux d'une prostituée.

Après avoir trempé dans du vin chaud le coq qui avait été acheté, elle l'a placé dans sa nature pendant qu'elle subissait sa menstrue, et elle l'a maintenu là jusqu'à ce qu'il soit mort. Et alors, en ayant retiré le cœur, elle l'a mélangé avec un peu de sang menstruel et selon le plan prévu entre elles, elle l'a remis à ladite Menega et Menega a immédiatement cuit le cœur et, en ayant fait de la poudre, elle l'a mélangé à du sang menstruel dans de la farine, et elle a cuit le tout au feu, et la poudre de tous ces éléments mélangés, elle a redemandé à Gratiosa selon le plan prévu, de la mettre dans un foie de poulet pour la donner à manger à elle-même et à Domenicus<sup>34</sup>.

La précision de la recette est frappante, mais elle a pu être chargée artificiellement. Plusieurs éléments sont excessifs, voire irréalistes, comme la triple intervention du sang menstruel ou l'introduction du coq vivant dans la « nature » (le sexe féminin). Ce dernier point rappelle certains péchés listés dans les pénitentiels, qui semblent relever davantage du fantasme du confesseur que de la réalité<sup>35</sup>.

<sup>34</sup> Archivio di Stato di Venezia (ASV), *Avogaria di comun, reg. 3655*, fol. 132r–133r (transcription inédite effectuée par Jean-Luc Mirepoix, École nationale des Chartes) : « *Abusque eoque [gallo] factum fuisset mercatum sibi transmissum in calidum vinum per ipsumenicam ponere in eius naturam dum pateretur menstruam suam sanguini illudque per spatium tennit quo adusque mortficatum est. Et inde extracto ipso corde illud cum aliquanto sanguinis menstruatibus juxit ordinem inter eas datum praedictam Menegem remisit usque Menega subinde comburit ipsum cor et facto pulvem minuto illum iam ipso sanguine menstruali immiscit in farina que omnia ad ignem conburuit et pulverem ex omnibus commixtionibus isti confent quam ipsi Gratiouse remandavit cum ordine ipsi dato orum in epato castrati de illa pulvem daret ad comedendam ipsi et Dominico eius amasis ».*

<sup>35</sup> Voir par exemple la question 172 du pénitentiel de Burchard de Worms : « *Fecisti quod quaedam mulieres facere solent ? Tollunt piscem vivum, et mittunt eum in puerperium suum, et tam diu eum ibi teneant donec mortuus fuerit, et, decocto pisce vel assato, maritis suis ad comedendum tradunt, ideo faciunt hoc, ut plus in amorem earum exardescant ? Si fecisti, duos annos per legitimas ferias poeniteas »*, *Corrector sive Medicus*, éd. cit., p. 447 (« As-tu fait ce que certaines femmes ont l'habitude de

Au terme de ce rapide parcours, peut-on affirmer que les femmes du Moyen Âge parlaient des menstrues différemment des hommes ? Ce que les femmes ont écrit ou dit et la manière dont elles l'ont exprimé diffèrent selon leur époque, leur région ou leur statut social. Parler des menstrues recouvre aussi des réalités différentes selon que l'on aborde le fonctionnement du corps, les douleurs de la menstruation ou l'usage du sang menstruel dans des recettes médicales ou magiques.

Toutefois, on observe quelques points de convergence : une évocation précise de la douleur menstruelle chez Hildegarde et chez Béatrice, un intérêt pour la matérialité des protections hygiéniques chez Héloïse et chez Béatrice, la croyance au pouvoir aphrodisiaque du sang menstruel chez trois femmes de régions d'Europe différentes, mais d'époque assez proche. Enfin, le caractère exceptionnel même de ces textes les relie dans une civilisation médiévale qui cultive plutôt les reprises et les citations. Les femmes dont nous avons entendu la voix dans cette étude sont des femmes fortes qui ont en commun d'affirmer qu'elles ont leur mot à dire sur un sujet qui les concerne intimement dans leur propre corps.

---

faire ? Elles prennent un poisson vivant, et elles le mettent dans leur vagin, et elles le maintiennent là jusqu'à ce qu'il soit mort, et, ayant cuit ou grillé ce poisson, elles le donnent à manger à leurs maris pour qu'ils brûlent plus d'amour pour elles ? Si tu l'as fait, tu dois faire pénitence deux ans pendant les jours requis [lundi, mercredi, vendredi] »).